



Création Association Nationale Agréée de Structure Fédérale
de Défense des Consommateurs

Fédération Française des Utilisateurs de Compteurs Électriques

ADHÉSION MEMBRE ACTIF 2020

Ester en Justice contre la SA ENEDIS nécessite la création d'une association nationale de défense des Consommateurs légale et agréée ayant une structure fédérale suivant les Articles L.811-1, R.811-1 et suivants du code de la consommation, complétés par les dispositions de l'arrêté du 21 juin 1988, extraits essentiels :

- "Les associations de défense des consommateurs peuvent être agréées après avis du ministère public.
- Les conditions dans lesquelles ces associations peuvent être agréées compte tenu de leur représentativité sur le plan national ou local ainsi que les conditions de retrait de cet agrément sont fixées par décret.
- Justifier à la date de la demande d'agrément d'une année d'existence à compter de sa déclaration.
- Qui, pendant cette année d'existence, justifie d'une activité effective et publique en vue de la défense des intérêts des consommateurs, appréciée notamment en fonction de la réalisation et de la diffusion de publications, ...
- Réunir à la date de la demande d'agrément, un nombre de membres cotisant individuellement au moins égal à 10 000," etc ...

Les [30 Membres Fondateurs](#)

vous présentent les statuts déposés qui représentent l'acte fondateur de la
Fédération Française des Utilisateurs de Compteurs Électriques



[Statuts FFUCE](#)

Nom : Prénom :

Adresse : Code postal:.....

Ville : Mail : @

Membre Actif : Adhésion 2020 normale par chèque

Cochez ou remplissez la case correspondante

20 €

50 €

100 €

..... €

► Vous recevrez **une attestation fiscale** donnant droit à une réduction d'impôts de 66% du montant du don de soutien ◀

Formulaire à envoyer avec votre chèque à l'ordre de FFUCE à :

FFUCE 13, rue Sadi Carnot 26400 CREST

contact : contact@ffuce.fr

Adhésion Membre Actif 2020

► [Paiement par CB](#) ◀

